

Les industries agroalimentaires en Sarthe : sept salariés sur dix dans l'industrie des viandes

Fin 2020, les industries agroalimentaires emploient près de 10 800 salariés en Sarthe, soit 28 % de l'emploi industriel du département. Cette proportion de l'agroalimentaire dans l'emploi industriel est supérieure à la moyenne régionale (25 %).

Hors artisanat commercial, fin 2020, le secteur agroalimentaire sarthois compte 9 200 salariés et 83 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au onzième rang français en matière d'effectifs salariés et au soixante-et-onzième pour le nombre d'établissements.

En Sarthe, l'industrie agroalimentaire est très concentrée. Outre le fait qu'il y a peu d'établissements employeurs, la présence d'importants groupes (Socopa Viandes, Charal et LDC pour la viande, Bel pour l'industrie laitière) fait que les dix plus gros établissements concentrent les trois quarts de l'emploi agroalimentaire départemental.

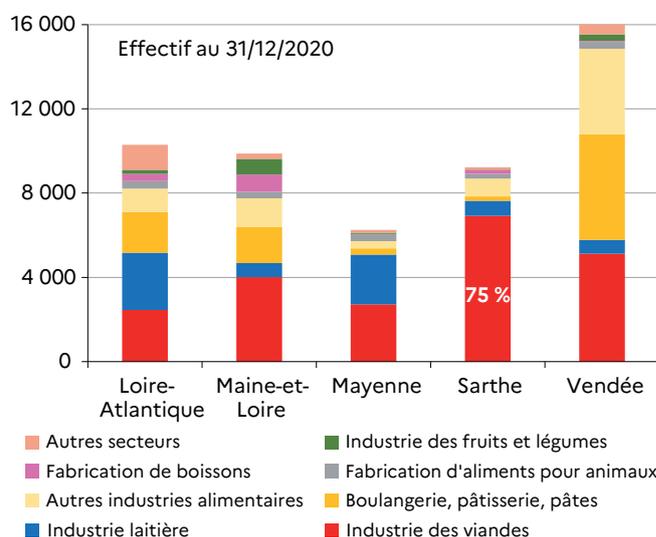
Trois secteurs rassemblent plus de neuf salariés sur dix :

- **l'industrie des viandes**, prépondérante dans le département, mobilise 75 % des salariés : 34 % pour la transformation de viande de volaille, 27 % pour la transformation de viande de boucherie et 14 % pour la préparation industrielle de produits à base de viande ;

- **les autres industries alimentaires** : 9 % des salariés, dont les trois quart pour la fabrication de plats préparés ;

- **l'industrie du lait** : 8 % des salariés, répartis entre fabrication de lait et de fromages.

Graphique 1 : 9 200 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la Sarthe



Source : INSEE - FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2020	
	Nombre	%	Nombre	%
500 salariés et plus	3	3,6 %	4 658	51 %
250 à 499 salariés	3	3,6 %	1 354	15 %
200 à 249 salariés	2	2 %	562	6 %
100 à 199 salariés	10	12 %	1 412	15 %
50 à 99 salariés	6	7 %	506	5 %
20 à 49 salariés	11	13 %	373	4 %
10 à 19 salariés	12	14 %	215	2 %
Moins de 10 salariés	36	43 %	138	1 %
Ensemble	83	100 %	9 218	100 %

Lecture : dans les IAA de la Sarthe, les 6 établissements d'au moins 250 ETP salariés représentent 7 % des établissements et concentrent 65 % des effectifs salariés.

Quatre établissements employeurs sur dix ont moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2020	% des effectifs salariés
Industrie des viandes	27	6 921	75 %
Industrie des fruits et légumes	s	s	s
Industrie des corps gras	s	s	s
Industrie laitière	4	710	8 %
Travail des grains	6	102	1 %
Boulangerie-pâtisserie -pâtes	6	210	2 %
Autres produits alimentaires	21	847	9 %
Aliments pour animaux	8	219	2 %
Boissons	9	193	2 %
Ensemble	83	9 218	100 %

Source : INSEE - FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

Comme en Mayenne, le nombre d'établissements agroalimentaires est deux à trois fois moins important en Sarthe que dans les trois autres départements ligériens. Les 20 plus grands établissements agroalimentaires sarthois (ci-dessous) rassemblent 89 % des effectifs salariés fin 2020, proportion la plus élevée des départements ligériens et très supérieure à la moyenne régionale (68 %).

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département de la Sarthe selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
LDC SABLE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Sablé-sur-Sarthe	2000 à 2999 salariés
SOCOPA VIANDES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Cherré-Au	1000 à 1499 salariés
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Fabrication de fromage	Sablé-sur-Sarthe	500 à 749 salariés
CHARAL	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Sablé-sur-Sarthe	250 à 499 salariés
BAHIER	Préparation industrielle de produits à base de viande	Sceaux-sur-Huisne	250 à 499 salariés
LDC SABLE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Loué	250 à 499 salariés
ESPRI RESTAURATION	Fabrication de plats préparés	Roézé-sur-Sarthe	200 à 249 salariés
MARIE	Fabrication de plats préparés	Sablé-sur-Sarthe	200 à 249 salariés
CHARCUTERIE COSME	Préparation industrielle de produits à base de viande	Le Mans	150 à 199 salariés
LUISSIER BORDEAU CHESNEL	Préparation industrielle de produits à base de viande	Yvré-l'Évêque	150 à 199 salariés
PRUNIER	Préparation industrielle de produits à base de viande	Connerré	100 à 149 salariés
VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Neuville-sur-Sarthe	100 à 149 salariés
ETABLISSEMENTS FASSIER SA	Préparation industrielle de produits à base de viande	Vibraye	100 à 149 salariés
DANISH CROWN DIVISION PORC	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Bonnétable	100 à 149 salariés
LUCHE TRADITION VOLAILLES	Transformation et conservation de la viande de volaille	Luché-Pringé	100 à 149 salariés
SOCIETE EXPLOITATION SOURCES ROXANE	Production de boissons rafraîchissantes	Ardenay-sur-Mérisse	100 à 149 salariés
VALLEGRAIN ABATTOIR	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Chérancé	100 à 149 salariés
HUTTEPAIN ALIMENTS	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	La Chapelle-Saint-Aubin	100 à 149 salariés
SERVIAND	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Neuville-sur-Sarthe	50 à 99 salariés
ARC PRESTATIONS	Transformation et conservation de la viande de boucherie	La Ferté-Bernard	50 à 99 salariés

Source : FLORES 2020

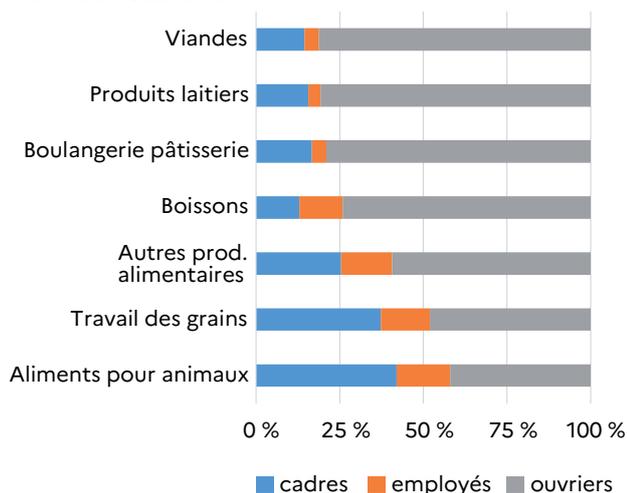
Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

Forte proportion d'ouvriers dans les secteurs des viandes et des boissons

Dans les établissements agroalimentaires de la Sarthe, on compte 78 % d'ouvriers, 6 % d'employés et 16 % de cadres. La proportion d'ouvriers dépasse 80 % dans l'industrie des viandes de volaille et dans la fabrication de fromages. Elle est minimale dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme.

Les femmes occupent 37 % des emplois agroalimentaires du département, proportion inférieure de quatre points à la moyenne régionale. Elles sont peu présentes dans la fabrication de boissons, la meunerie, la fabrication de fromages et la fabrication d'aliments des animaux. Elles ne sont majoritaires que dans la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie.

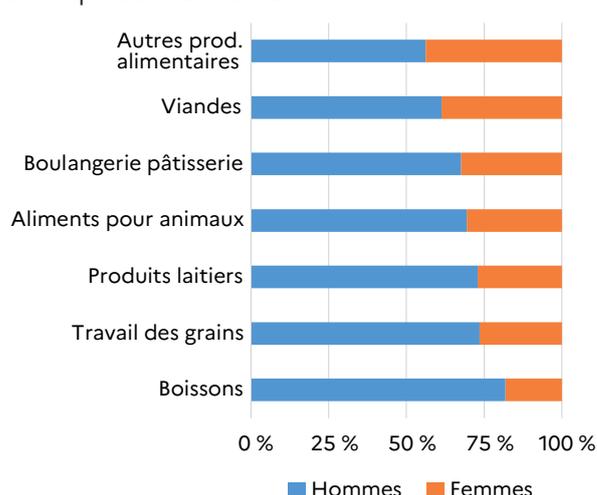
Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans le secteur des viandes



Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes plus présentes dans le secteur des autres produits alimentaires



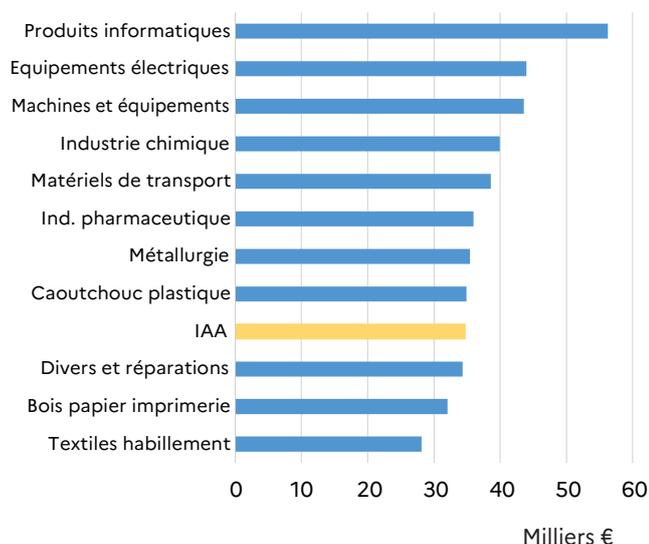
Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Par rapport aux autres industries manufacturières de la Sarthe, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est plutôt faible ; elle s'élève à 34 700 € par an en 2020 (hors artisanat commercial et hors tabac). Au sein de l'agroalimentaire, la rémunération moyenne est la moins forte dans la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie, la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche et la plus élevée dans la production de boissons rafraîchissantes, la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques et dans l'industrie laitière.

Graphique 4 : rémunération faible dans les IAA

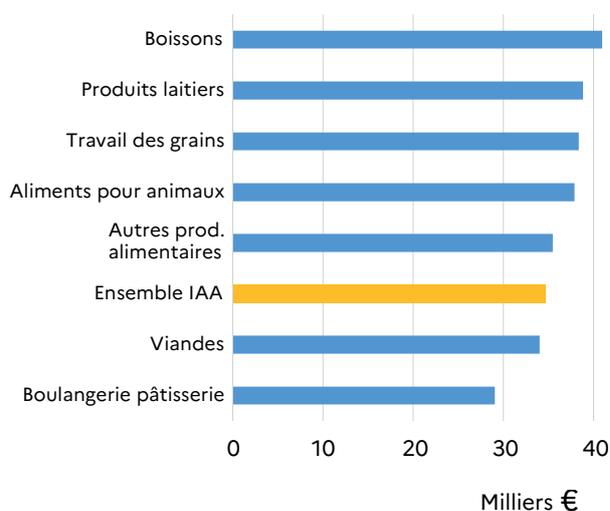


Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : le lait et les boissons rémunèrent le mieux



Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Sarthe, hors artisanat commercial

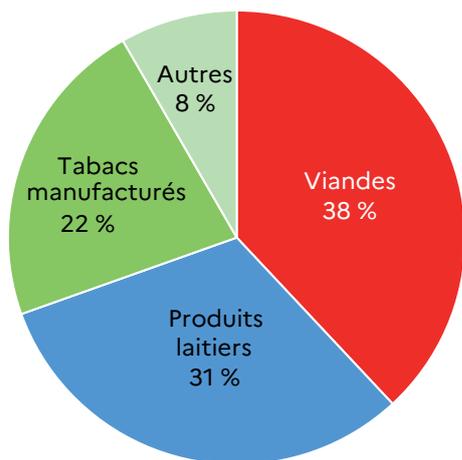
(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Commerce extérieur

En 2022, tous produits confondus, le montant des exportations du département de la Sarthe s'élève à 2 720 M€ (11 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires atteignent 510 M€ et représentent ainsi 19 % des montants exportés (quatre points de plus que pour la région). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires est de 450 M€. Le solde commercial agroalimentaire de la Sarthe est positif en 2022.

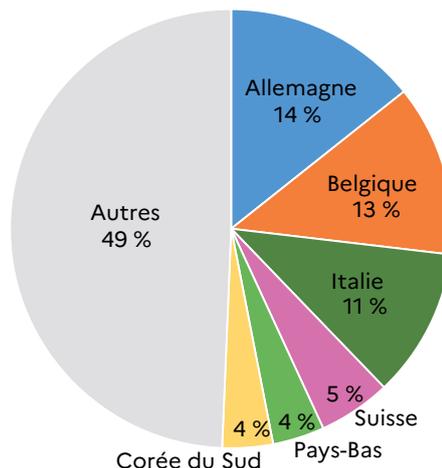
Au sein des IAA, les deux secteurs phare concentrent près de 70 % des montants export : le secteur des viandes qui, avec un montant de 193 M€, se place au cinquième rang dans la hiérarchie des produits exportés et les produits laitiers (160 M€, au sixième rang). Ils sont suivis par le secteur des tabacs manufacturés (113 M€, au huitième rang). L'Allemagne, la Belgique et l'Italie sont les premiers pays pour les montants agroalimentaires exportés.

Graphique 6 : principaux produits exportés en valeur



Source : douanes, résultats 2022
Champ : Sarthe

Graphique 7 : principales destinations de l'export



Source : douanes, résultats 2022
Champ : Sarthe

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2020, la Sarthe compte 123 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 2 060 salariés. Neuf établissements sur dix ont moins de 20 salariés. Les quatre établissements de plus de 100 salariés concentrent 53 % des effectifs : Carrefour Supply Chain (plate-forme de distribution) à Allonnes, Yoplait production France au Mans, Loeuf (centre de conditionnement des oeufs de Loué et du Gaulois) à La Bazoge, et l'Alliance Océane et Charcutière (filiale du groupe Savencia) au Mans.

L'artisanat commercial

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

En 2020, en Sarthe, l'artisanat commercial mobilise 1 540 salariés dans 303 établissements employeurs, un niveau équivalent à 17 % de l'effectif salarié de l'industrie agroalimentaire départementale stricto sensu. Chaque établissement emploie en moyenne cinq salariés. Comme dans les autres départements ligériens, la boulangerie-pâtisserie artisanale (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (87 %). Sur les trente établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale de plus de dix salariés, treize sont situés au Mans.

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).